

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1480**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Métiers de la pierre (BTMS - Brevet Technique des Métiers Supérieurs)

Nouvel intitulé : Tailleur de pierre (BTMS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)	Président de la CM par délégation du président de l'APCM, Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232p Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros-oeuvre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BTMS métiers de la pierre procède aux activités suivantes : - Analyse technique et financière de l'ouvrage à réaliser (ouvrage neufs ou existants à rénover, à restaurer, tels que façades, encadrements d'ouverture, voûtes, balcons, dallages, escaliers, habillages de cheminée, revêtements de sol, fontaines, bassin....)

- Définition et organisation des moyens nécessaires : matériaux, matériel, personnel
- Préparation du travail : réalisation de l'épure, étude de l'appareillage des éléments de l'ouvrage
- Mise en œuvre des procédés techniques du travail de la pierre : tracé, débit, taille, pose des pierres de l'ouvrage, traitement des parements
- Conduite de chantier : installation, gestion et contrôle, encadrement d'équipe
- Suivi de la relation avec le client en amont et en aval de la réalisation.

Les titulaires du BTMS Métiers de la pierre sont capable de : - Analyser appréhender la nature d'un ouvrage : analyser la demande d'un client et procéder à l'analyse du dossier technique

- Déterminer les moyens à mettre en œuvre, formaliser un projet et son devis
- Assurer la réalisation de tout ou partie des ouvrages conformément au cahier des charges : relevés appropriés, réalisation d'épure, maîtrise et mise en œuvre des techniques de taille, de pose des pierres, de traitement de parement adaptées aux différentes nature de roche et aux différents types d'ouvrage, contrôle des coûts
- Assurer l'installation, le suivi et le contrôle de chantier dans le respect des normes et des règles de sécurité
- Assurer la relation avec les différents partenaires : maître d'œuvre, maître d'ouvrage

Le titulaire du BTMS métiers de la pierre maîtrise des connaissances spécifiques : connaissances des roches, des méthodes d'extraction, des moyens de transformations, des technologies liées aux nouvelles utilisation de la pierre, géométrie descriptive, stéréotomie, histoire de l'architecture, logiciels CAO, DAO et tableur.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment Restauration rénovation du patrimoine

Emplois accessibles : Tailleur de pierre
Chef de chantier, conducteur de travaux
Technicien bureau d'études

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1612 : Taille et décoration de pierres

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La délivrance de la certification repose sur une série d'épreuves : - une évaluation des acquis en situation de travail
- l'analyse d'un dossier technique
 - l'élaboration et soutenance oral d'un mémoire professionnel
 - une étude de cas d'entreprise
 - une étude de cas gestion d'atelier
 - un oral de langue.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé à parité de : - professionnels : chefs d'entreprise exerçant dans le domaine de la pierre et salariés de la profession - formateurs
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 août 2002 publié au Journal Officiel du 20 août 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er juin 1997. Homologation jusqu'au 18 janvier 2005.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES DE METIERS (APCM) 12, avenue Marceau - 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Chambre de métiers de l'Aveyron, Institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre

Historique de la certification :

Certification suivante : Tailleur de pierre (BTMS)